

Rapport annuel

**LEFF ARMOR COMMUNAUTE**  
**(CHATELAUDREN)**

**Prix & Qualité**  
*service de l'eau potable*  
**DU SERVICE PUBLIC**



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2020  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE  
**2020**

# Sommaire

■	<b>CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>3</b>
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE .....	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE .....	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE .....	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE .....	3
■	RESSOURCES EN EAU .....	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	4
■	LONGUEUR DU RESEAU .....	4
■	<b>TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>5</b>
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR .....	5
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	5
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE .....	6
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION .....	7
■	RECETTES D'EXPLOITATION .....	8
■	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....</b>	<b>9</b>
■	QUALITE DE L'EAU .....	9
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU .....	9
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU .....	9
■	PERFORMANCE DU RESEAU .....	11
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX.....	12
■	<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE .....</b>	<b>13</b>
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE .....	13
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB .....	13
■	ÉTAT DE LA DETTE.....	13
■	AMORTISSEMENTS REALISES .....	13
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE .....	13
■	<b>ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE .....</b>	<b>14</b>
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE .....	14

# ■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

## ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La communauté de communes LEFF ARMOR COMMUNAUTE exerce la compétence eau potable depuis 2017.

Sur son territoire, on trouve en 2020, 2 services différents :

- CHATELAUDREN (contrat d'affermage Suez),
- un service exploité en régie résultant de l'agglomération des anciens secteurs de l'EX LANVOLLON PLOUHA, PLELO, PLOUAGAT, TREGOMEUR et de l'ex-syndicat de BOEGAN (communes de PLOUVARA et PLERNEUF)

**Le présent rapport concerne uniquement le service : CHATELAUDREN.**

## ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

1 250 habitants

## ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société SUEZ EAU FRANCE en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014. La durée du contrat est de 10 ans. Il prend fin le 31 décembre 2023.

Le principal avenant au contrat est le suivant :

Avenant n°	Date	Objet
1	01/01/2016	Transfert de compétence de la commune de Chatelaudren vers Leff Communauté.

## ■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la société SUEZ EAU FRANCE sont les suivantes :

<b>Gestion du service</b>	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
<b>Gestion des abonnés</b>	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
<b>Mise en service</b>	des branchements
<b>Entretien</b>	de la voirie, des branchements, des canalisations, des équipements électromécaniques, des menuiseries métalliques, serrurerie, des toitures, couvertures (mousses, réparations localisées)
<b>Renouvellement</b>	de la peinture des menuiseries métalliques, des branchements, des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques, des menuiseries métalliques, serrurerie
<b>Prestations particulières</b>	recherche de fuites

La collectivité prend en charge :

<b>Entretien</b>	des abords, des clôtures, des poteaux incendie
<b>Renouvellement</b>	de la voirie, des canalisations, des clôtures, des peintures extérieures, des peintures intérieures, du génie civil

## ■ RESSOURCES EN EAU

- *Volumes importés*

Achat à	Acheté en 2019 [m³]	Acheté en 2020 [m³]
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	69 824	77 770

Total des volumes d'eau potable

Total des ressources [m³]	2019	2020	Variation
Ressources propres			
Importations	69 824	77 770	+11,38 %
<b>Total général</b>	<b>69 824</b>	<b>77 770</b>	<b>+11,38 %</b>

## ■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2019	2020	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	776	787	+1,42 %
Nombre d'abonnements non domestiques			
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>776</b>	<b>787</b>	<b>+1,42 %</b>

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

- *Répartition des abonnés par commune*

CHATELAUDREN	777
PLELO	3
PLOUAGAT	7
<b>Total des abonnés</b>	<b>787</b>

## ■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2019	2020	Variation
Volume produit			
Volume importé	69 824	77 770	+11,38 %
Volume exporté	- 7 217	- 8 124	+12,57 %
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>62 607</b>	<b>69 646</b>	<b>+11,24 %</b>
Volume vendu aux abonnés domestiques	52 307	51 718	-1,13 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques			
<b>Volume total vendu aux abonnés</b>	<b>52 307</b>	<b>51 718</b>	<b>-1,13 %</b>

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 66 m³ par an. Elle était de 67 m³ en 2019.

- *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2019 [m³]	Exporté en 2020 [m³]
LEFF ARMOR COMMUNAUTE - PLELO	7 217	8 124
Volume total exporté	- 7 217	- 8 124

## ■ LONGUEUR DU RESEAU

	2019	2020	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	16,1	16,1	+0,27 %

## ■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

### ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les tarifs concernant la part de la société SUEZ EAU FRANCE sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

### ■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 <sup>er</sup> jan 2020	1 <sup>er</sup> jan 2021
Redevance de pollution domestique	0,3000	0,3000

# LEFF ARMOR COMMUNAUTE

EAU POTABLE : CHATELAUDREN

2020

tarif domestique de la commune

## ■ LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2020	1 <sup>er</sup> jan 2021	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	38,65	39,22	+1,47 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	1,365	1,389	+1,76 %
	N° 2 (101 à 200 m <sup>3</sup> )	1,249	1,271	+1,76 %
	N° 3 (201 à 500 m <sup>3</sup> )	1,136	1,156	+1,76 %
	N° 4 (501 à 6 000 m <sup>3</sup> )	1,048	1,066	+1,72 %
	N° 5 (au-delà de 6 000 m <sup>3</sup> )	1,048	1,066	+1,72 %
	Vente en Gros	0,782	0,796	+1,79 %
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	23,39	27,77	+18,73 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	0,325	0,300	-7,69 %
	N° 2 (101 à 200 m <sup>3</sup> )	0,421	0,443	+5,23 %
	N° 3 (201 à 500 m <sup>3</sup> )	0,421	0,443	+5,23 %
	N° 4 (501 à 6 000 m <sup>3</sup> )	0,324	0,298	-8,02 %
	N° 5 (au-delà de 6 000 m <sup>3</sup> )	0,324	0,298	-8,02 %
	Vente en Gros	0,265	0,265	0,00 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	12,00	12,00	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2020	1 <sup>er</sup> jan 2021	Variation
Exploitant	200,13	203,54	+1,70 %
Collectivité	64,31	66,63	+3,61 %
redevance SDAEP	12,00	12,00	0,00 %
TVA	15,20	15,52	+2,11 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>291,64</b>	<b>297,69</b>	<b>+2,07 %</b>

<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
<b>+2,17 %</b>

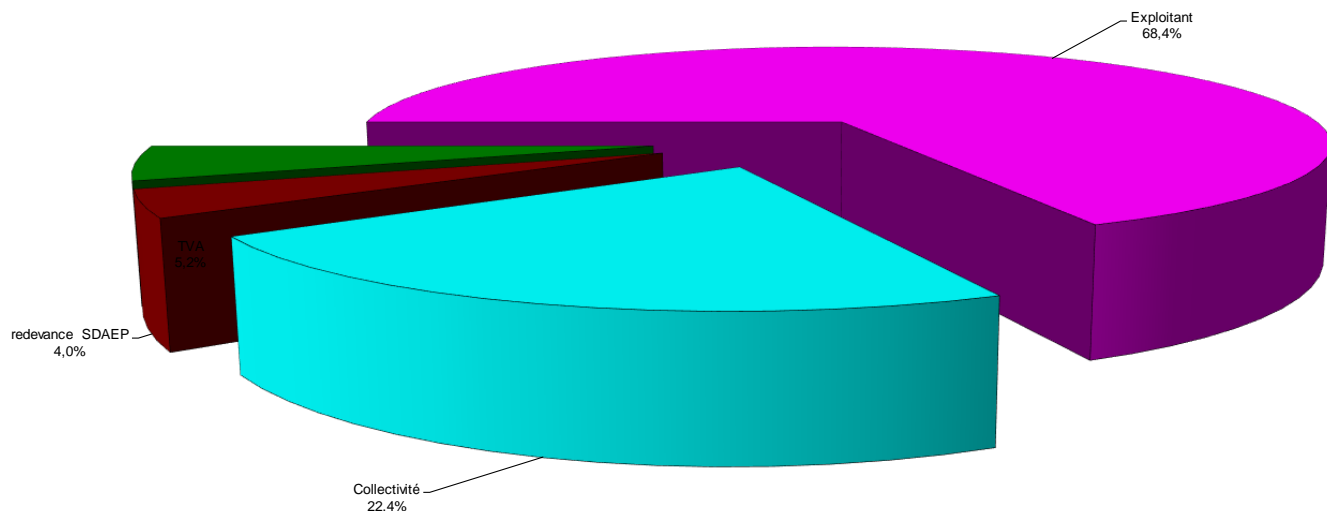
Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,48 €/m<sup>3</sup>

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

0,0025 €/l

Répartition au 1er janvier 2021



# LEFF ARMOR COMMUNAUTE

EAU POTABLE : CHATELAUDREN

2020

tarif domestique de la commune

## ■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2020	1 <sup>er</sup> jan 2021	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	38,65	39,22	+1,47 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	1,365	1,389	+1,76 %
	N° 2 (101 à 200 m <sup>3</sup> )	1,249	1,271	+1,76 %
	N° 3 (201 à 500 m <sup>3</sup> )	1,136	1,156	+1,76 %
	N° 4 (501 à 6 000 m <sup>3</sup> )	1,048	1,066	+1,72 %
	N° 5 (au-delà de 6 000 m <sup>3</sup> )	1,048	1,066	+1,72 %
		Vente en Gros	0,782	0,796
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	23,39	27,77	+18,73 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	0,325	0,300	-7,69 %
	N° 2 (101 à 200 m <sup>3</sup> )	0,421	0,443	+5,23 %
	N° 3 (201 à 500 m <sup>3</sup> )	0,421	0,443	+5,23 %
	N° 4 (501 à 6 000 m <sup>3</sup> )	0,324	0,298	-8,02 %
	N° 5 (au-delà de 6 000 m <sup>3</sup> )	0,324	0,298	-8,02 %
		Vente en Gros	0,265	0,265
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	12,00	12,00	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2020	1 <sup>er</sup> jan 2021	Variation
Exploitant	200,13	203,54	+1,70 %
Collectivité	64,31	66,63	+3,61 %
redevance SDAEP	12,00	12,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	17,18	17,50	+1,86 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>329,62</b>	<b>335,67</b>	<b>+1,84 %</b>

<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
<b>+2,17 %</b>

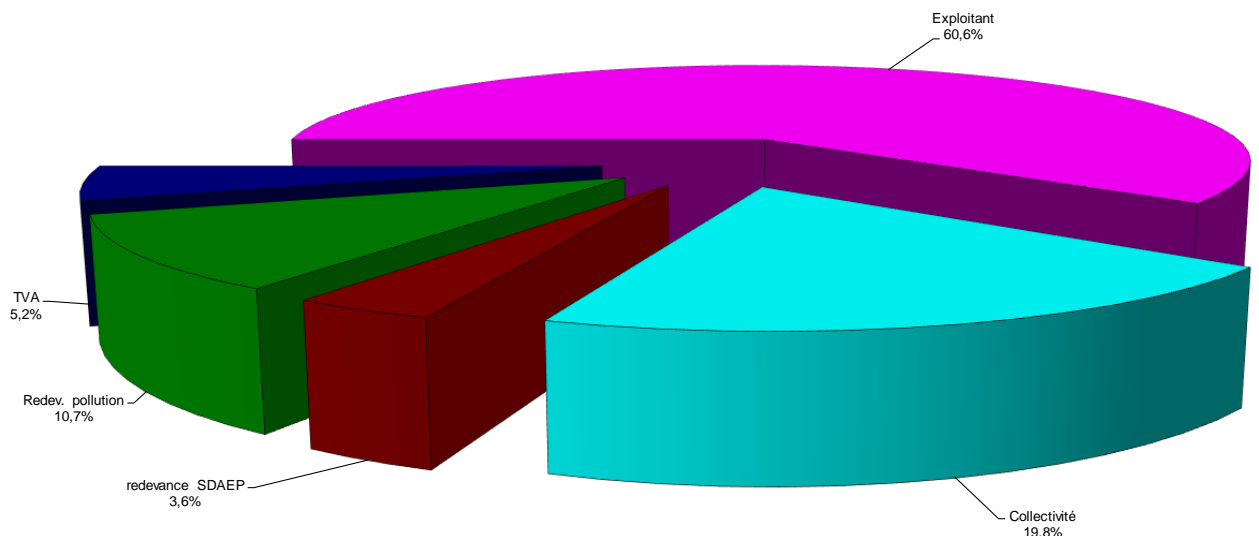
Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,80 €/m<sup>3</sup>

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

0,0028 €/l

Répartition au 1er janvier 2021



## ■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2019	2020	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	36 201,41 €	36 009,64 €	-0,53 %
dont abonnements	16 936,40 €	19 133,22 €	+12,97 %
Recettes de volume exporté	1 932,38 €	2 152,86 €	+11,41 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>38 133,79 €</b>	<b>38 162,50 €</b>	<b>+0,08 %</b>

- *Recettes de l'exploitant*

	2019	2020	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	99 786,10 €	98 453,61 €	-1,34 %
dont abonnements	30 885,86 €	31 907,97 €	+3,31 %
Recettes de volume exporté	5 614,30 €	6 320,47 €	+12,58 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>105 400,40 €</b>	<b>104 774,08 €</b>	<b>-0,59 %</b>



# ■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

## ■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	7	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	7	0	100 %	

## ■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

<b>valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,</b> calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
<b>80 %</b>

## ■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

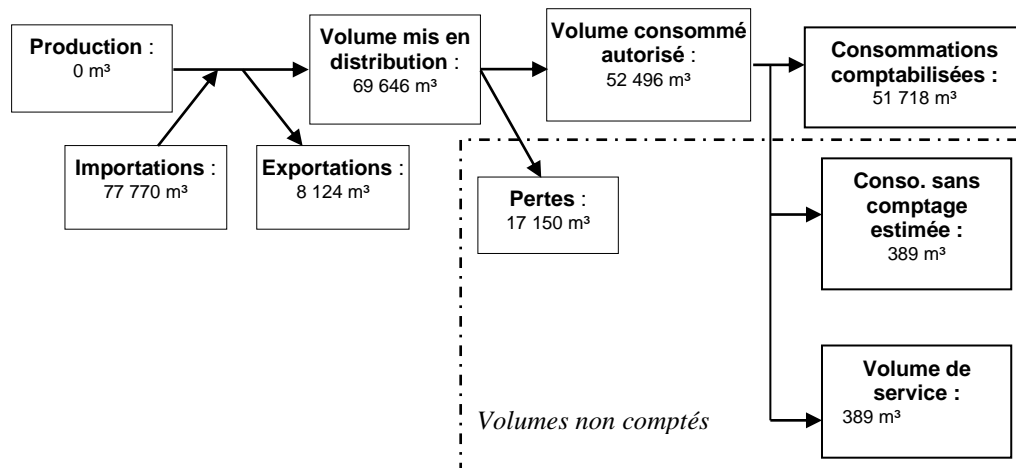
La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

		nombre de points	points obtenus
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)</b>			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)</b> (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	<b>Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants</b>	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	15
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points)</b> (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	0
	<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>95</b>

(1) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points

(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

## ■ PERFORMANCE DU RESEAU



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 389 m<sup>3</sup>.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 389 m<sup>3</sup>.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

### - rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2016	2017	2018	2019	2020
Rendement du réseau de distribution [%]	86,3 %	70,3 %	77,0 %	86,2 %	77,9 %

*N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007*

### - indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2016	2017	2018	2019	2020
Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/j]	2,4	4,4	3,3	1,8	3,0

### - indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2016	2017	2018	2019	2020
Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/j]	1,7	4,3	3,1	1,6	2,9

### - indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2016	2017	2018	2019	2020
Indice linéaire de consommation [m <sup>3</sup> /km/j]	10,6	10,1	10,5	10,3	10,3
Seuil de rendement [%]	67,1 %	67,0 %	67,1 %	67,1 %	67,1 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

## ■ RENOUELEMENT DES RESEAUX

	2016	2017	2018	2019	2020
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	0,800	0	0,090	0,340	0

### **Taux moyen de renouvellement des réseaux : 1,5 %**

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

## ■ Financement des investissements du service de l'eau potable

### ■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Schéma directeur d'eau potable sur l'ensemble du territoire de la Communauté	

### ■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2019	2020
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,00 %	0,00 %

### ■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2019	2020
Encours de la dette au 31 décembre	0,00 €	0,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	0,00 €	0,00 €
dont en intérêts	0,00 €	0,00 €
dont en capital	0,00 €	0,00 €

### ■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2016	2017	2018	2019	2020
Montant de la dotation aux amortissements	10 341,00 €	10 341,00 €	10 332,00 €	10 332,00 €	10 682,00 €

### ■ PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Schéma directeur d'eau potable sur l'ensemble du territoire de la Communauté	
<u>Renouvellement de réseau :</u>	
- rue Mi-Route (188 ml)	
- secteur Lingoyet (150 ml)	
- secteur sapeurs-pompiers (1 535 ml)	

## ■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### ■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2019	2020
montants des abandons de créance	198,57 €	152,18 €